

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE-SEVERE sur INDRE**

Séance du 29 juillet 2022 – 20h

AFFICHÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE L 2121-15
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Sainte-Sévère sur Indre dûment convoqués le 22 juillet 2022, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur François DAUGERON, Maire ;

nombre de membres du conseil municipal : 15
nombre de présents : 13
nombre de votants : 15 (dont deux pouvoirs)

ETAIENT PRESENTS : Mme PILLOT-DUPUIS Laurence, MM. LANGLOIS Gaston, DÉSIRÉ Serge, adjoints
MM. PASQUET Pascal, SIMON Nathalie, MM. BOURY Alexis, METIVIER Arnaud,
Mme LUNEAU-PIGOIS Michèle, M. ALLORENT Patrick, Mmes DESCOUT-
SAUVAGE Séverine, DOUARD-LOUBOUTIN Maryline, M. DEVAUX Fabrice

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. PIOCHE Thierry pouvoir à M. DAUGERON François, Mme
PUYBERTIER Géraldine pouvoir à M. METIVIER Arnaud

Le quorum étant atteint, Mme Séverine DESCOUT-SAUVAGE est élue secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal de la séance du 24 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

**I- INSCRIPTION DE CHEMINS RURAUX ET DE VOIES COMMUNALES AU
PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE
RANDONNEE – DCM n°2907/2022-01**

transmise au contrôle de légalité le 05/08/2022 et publiée le 05/08/2022

Dans le cadre des lois de décentralisation du 22 juillet 1983 et de la loi sur le sport du 6 juillet 2000, révisée en décembre 2004, avec l'aide du Conseil départemental de l'Indre, la commune de Sainte-Sévère sur Indre décide d'intégrer l'opération de mise en place du nouvel itinéraire de Grande Randonnée GR 100 « les Chemins de la Guerre de Cent ans » engagée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRandonnée), et de procéder à l'inscription de nouveaux chemins ruraux et de voies communales au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.), si nécessaire. Considérant le tracé retenu pour cette opération, la commune n'est pas concernée par une modification du PDIPR. Le P.D.I.P.R. a déjà fait l'objet de délibérations du Conseil Municipal en dates du 11/06/1993, du 08/06/2011, du 15/09/2015 et du 04/05/2018.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, ET A L'UNANIMITÉ
ACCEPTÉ** le tracé figurant sur la carte annexée,

S'ENGAGE à assurer par tout moyen à sa convenance l'entretien du tracé pour un usage pédestre,

AUTORISE la réalisation du balisage, selon les normes nationales en vigueur proposées par la FFRandonnée.

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes opérations nécessaires à la mise à jour éventuelle du P.D.I.P.R. et à la mise en place du dispositif de signalétique sur la commune de Sainte-Sévère sur Indre.

II- DEVIS POUR L'AMENAGEMENT D'UN PARKING AVENUE D'Auvergne – DCM n°29/07/2022-02,

transmise au contrôle de légalité le 05/08/2022 et publiée le 05/08/2022

Vu la consultation des entreprises réalisée en 2018,

Considérant que la commune est propriétaire de la parcelle AB 738,

Vu la demande de réactualisation des devis,

Vu le rapport d'analyse des offres,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,
PAR 13 VOIX POUR ET DEUX CONTRE**

DECIDE de procéder aux travaux d'aménagement d'un parking entre le 32 et le 34 avenue d'Auvergne,

ACCEPTE le devis de la SARL ATRS pour le lot 1-VRD pour un montant de 32 137 € HT.

ACCEPTE le devis de BERRY CONCEPT MAÇONNERIE pour le lot 2-Maçonnerie pour un montant de 12 175 € HT.

INDIQUE que cette dépense est imputée à l'article 2128 du budget 2022.

III- AMENAGEMENT PARKING AVENUE D'Auvergne - PLAN DE FINANCEMENT – SUBVENTION FONDS D'ACTION RURALE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (F.A.R.), SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE ET DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) – DCM n°29/07/2022-03

transmise au contrôle de légalité le 05/08/2022 et publiée le 05/08/2022

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite au projet d'aménagement du parking avenue d'Auvergne, les travaux peuvent être financés à l'aide de subventions du Département au titre des Amendes de police et de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipe ment des Territoires Ruraux. Il convient pour ce faire de procéder aux demandes de subvention et d'établir un plan de financement pour cet investissement.

Vu la notice descriptive et estimative présentée par le bureau d'étude BIA Géo,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET A L'UNANIMITÉ

DECIDE de procéder aux travaux d'aménagement du parking situé avenue d'Auvergne,

SOLLICITE du Département une subvention à un taux de 30 % du montant hors taxe des investissements au titre des Amendes de Police, pour le financement des travaux.

SOLLICITE de l'Etat une subvention à un taux de 20 % du montant hors taxe des investissements au titre de la D.E.T.R. pour le financement des travaux.

ACCEPTE le plan de financement prévisionnel ci-après :

Lot n° 1	32 137 € HT
Lot n° 2	12 175 € HT
Bureau d'études – Maîtrise d'œuvre	4 650 € HT
Montant total des travaux :	48 962 € HT
<i>Subvention déjà sollicitée au titre du F.A.R. :</i>	<i>13 000 €</i>
<i>Subvention sollicitée au titre des amendes de polices :</i>	<i>14 689 €</i>
<i>Subvention sollicitée au titre de la D.E.T.R.</i>	<i>9 792 €</i>
Fonds propres :	11 481 € HT

DECIDE que le financement s'effectuera à l'aide de subventions demandées au titre du Fonds d'Action Rurale (F.A.R.) 2018, des Amendes de police, de la DETR et des fonds propres de la Commune.

IV- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FINANCES DU 28/06/2022

La commission s'est attachée à étudier les pistes afin de diminuer les dépenses et augmenter les recettes de fonctionnement. M. le Maire rappelle que seule la section fonctionnement permet de dégager des moyens en investissement. L'instauration de la taxe d'aménagement et la taxe sur les logements vacants est à l'étude.

V- COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FINANCES ASSOCIEE A LA COMMISSION PERSONNEL DU 19/07/2022

Suite au départ d'un agent du service technique, les membres des commissions ont donné un avis favorable au recrutement d'un nouvel adjoint technique. Le Conseil municipal a validé la fiche de poste.

VI- COMPTE RENDU DE LA REUNION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU 11/07/2022

Cette réunion a permis de recueillir le témoignage du Docteur Christophe RUIZ sur l'intérêt de former une Équipe de Soins Primaires et développer la formation d'Infirmière en Poste Avancé.

VII- DEMANDE DE SUBVENTION – DCM n°29/07/2022-04

transmise au contrôle de légalité le 05/08/2022 et publiée le 05/08/2022

Vu la demande de subvention formulée par l'Association Sportive de Gymnastique Volontaire pour l'organisation d'ateliers mémoire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, ET A L'UNANIMITÉ

DECIDE d'accorder exceptionnellement une subvention de 150 € à l'Association Sportive de Gymnastique Volontaire (ASGV), pour l'organisation d'ateliers mémoire.

INDIQUE que le montant de ces subventions est inscrit à l'article 6574 du budget 2022.

Le Conseil municipal décide de ne pas donner suite aux demandes de la section départementale de la Ligue des droits de l'Homme et de la Fédération Départementale du Secours Populaire.

VIII- ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a fait part à M. le Préfet, lors de sa visite du 20 juillet dernier, de l'ensemble des travaux et projets de la commune.

IX-INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

○ Compte rendu de la réunion avec les membres du bureau des Amis de la Tour suite à la mise en vente du Château

Monsieur le Maire indique que suite à la mise en vente du château, l'association « Les Amis de la Tour et du patrimoine sévérois a souhaité rencontrer la municipalité. Une réunion a eu lieu le 22 juillet avec les membres du bureau de l'association. Cette réunion a permis à chacun de s'exprimer sur l'acquisition éventuelle du château par la commune. Une nouvelle réunion est programmée le 1^{er} septembre pour préparer un questionnaire destiné aux administrés qui permettra d'avoir un avis général sur la question de l'acquisition.

○ Déclaration d'Intention d'Aliéner -

Monsieur le Maire indique que la commune renonce à son droit de préemption pour les parcelles suivantes : parcelles AC 8 et AC 101 situées rue du Vatican et rue Feusina.

○ Etude OPAH-RU

Monsieur le Maire indique que suite au groupement de commande réalisé avec la ville de La Châtre pour l'étude sur l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, le cabinet Villes Vivantes a été retenu pour un montant de 73 075 € HT. Sous condition de bénéficier des subventions de l'ANAH et de la Banque des Territoires, le montant restant à charge de la commune serait de 5 384, 38 € HT (25% du reste à charge).

○ Courrier des riverains de la rue du pont Rouge

Les riverains de la rue du Pont Rouge ont saisi M. le Maire au sujet de la vitesse excessive constatée dans cette rue. Il est décidé de contacter l'Agence Technique Départementale afin qu'elle nous fasse des propositions appropriées dans ce cas de figure.

○ Retours de l'enquête sur la fréquentation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Suite à l'enquête faite auprès des familles sur leurs besoins à venir, la commission associations/éducation/périscolaire va se réunir afin d'étudier l'évolution de l'ALSH du mercredi notamment. Les services sont maintenus normalement jusqu'aux vacances de la Toussaint.

○ Remerciements

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des remerciements suivants :

Le tennis club de Sainte-Sévère pour la subvention accordée,

Le Floride caravelle club pour l'accueil chaleureux reçu lors de leur visite le 26 juin dernier.

AGENDA :

Conseils municipaux : 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre

02/08/2022-14h : Rendez-vous avec la CAF pour projet 0-3 ans

5, 6 et 7/08/2022 : Festival du court métrage organisé par Tati en fête sur la place du Marché

08/08/2022-19h : Commission cadre de vie et tourisme

18/08/2022-18h : Réunion des bénévoles du Tour de l'Avenir

20/08/2022-17h : Festival d'acteurs Indre en Berry avec Francis Perrin à partir de 17h place du Marché

22/08/2022 : Départ de la 4ème étape du Tour de l'Avenir – place du Marché

01/09/2022-19h : réunion du groupe château

04/09/2022-14h : Course cycliste « la Ronde du Facteur »

11/09/2022 : Brocante des Amis de la Tour

17/09/2022-12h30 : Départ du trail des rives de l'Indre

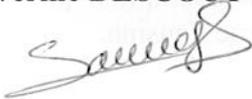
22/09/2022-19h : Commission finances

26/09/2022-19h : Commission santé

30/09/2022-20h : Réunion des conseillers

Fin de séance : 23h15

La Secrétaire de séance
Séverine DESCOUT-SAUVAGE



Le Maire,
François DAUGERON

